

## MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC / CONSULTATION RELATIVE À LA COÉDITION D'UN ENSEMBLE D'OUVRAGES

Paris, le 8 août 2016

Dans le cadre d'une coédition, le musée du quai Branly - Jacques Chirac prépare la publication d'ensembles d'ouvrages autour :

- du catalogue **Enfers et fantômes d'Asie** (ensemble n°1),
- du catalogue **Les tours du monde de Dumont d'Urville** (ensemble n°2)

Chaque ensemble est constitué d'un titre « principal » et de 3 ouvrages, dont la liste indicative est fournie dans les fiches jointes.

Le musée du quai Branly - Jacques Chirac lance une consultation relative à la coédition de ces ouvrages, dont le descriptif technique est téléchargeable dans la rubrique « marchés/ procédures adaptées » du site internet du musée du quai Branly - Jacques Chirac ([www.quaibrantly.fr](http://www.quaibrantly.fr)). Cet avis inclut les fiches descriptives des deux ensembles d'ouvrages. La liste définitive des ouvrages coédités sera confirmée ultérieurement à la consultation, et au minimum 1 an avant parution. Les listes des 2 ensembles fournies pour la consultation sont susceptibles de varier, notamment si la programmation des expositions évolue. Le musée du quai Branly-Jacques Chirac et le candidat s'engagent dans tous les cas de figure à coéditer un minimum de 4 titres par ensemble.

Les propositions, pour un ou plusieurs ensembles, doivent être adressées au plus tard le **jeudi 8 septembre 2016 à 12h00 sous pli cacheté portant sur l'enveloppe la mention « Consultation coédition. Ne pas ouvrir »**. La proposition inclura une lettre de déclaration, précisant les ensembles auxquels l'éditeur souscrit, ainsi qu'une offre pour chaque ensemble. Elle sera envoyée, ou déposée entre 9h et 12h et entre 14h et 17h, au service juridique de l'établissement, à l'adresse suivante :

Musée du quai Branly - Jacques Chirac  
Service juridique  
222, rue de l'Université  
75343 Paris cedex 07

Les candidats remettront pour chaque ensemble une lettre d'intention ainsi qu'un mémoire technique :

1. Lettre d'intention : le candidat proposera, pour chaque ouvrage d'un ensemble, sa vision éditoriale. Il défendra sa définition de l'ouvrage comme livre d'art à travers un propos, un positionnement, un format, des particularités graphiques et esthétiques. À noter que les fiches descriptives, jointes à l'appel d'offre, comprennent un descriptif indicatif permettant que les mémoires techniques des candidats s'appuient sur des données comparables. Néanmoins, cette lettre d'intention peut être l'occasion pour le candidat de proposer des alternatives à ces descriptifs.
2. Mémoire technique :
  - Présentation générale de la structure éditoriale ;
  - Moyens généraux alloués par le coéditeur : **direction éditoriale**, éditeur, secrétariat d'édition, recherche iconographique, préparation de copie, relecture, fabrication et suivi de production... ;
  - Présentation de la structure de diffusion, en France et à l'international.

D'autre part, les propositions comporteront, pour le titre « principal » et chacun des trois autres titres, et selon le descriptif indiqué, les éléments suivants :

1. Détail des postes de dépenses, sur la base de la définition du tirage communiquée par le musée : charges, droits d'auteurs et de reproduction, recherche iconographique, frais d'édition, de fabrication, de livraison ;
2. En fonction du tirage prévisionnel, proposition d'un prix public, permettant de dégager une marge bénéficiaire sur la totalité de l'ensemble étudié.

3. Recettes nettes et recettes brutes escomptées ; ventes sur place (40% de remise sur le PPHT accordés au libraire concessionnaire du musée du quai Branly - Jacques Chirac) et en librairie (53% de remise sur le PPHT accordée au distributeur ou remise à préciser le cas échéant).

Cependant, le coéditeur pourra s'il le souhaite présenter d'autres propositions de format, papiers, façonnage et tirage par titre.

Il est précisé que :

- chaque ensemble d'ouvrages sera régi par un contrat cadre signé entre le musée du quai Branly - Jacques Chirac et le coéditeur ; chaque ouvrage fera l'objet d'une convention d'exécution relative notamment aux points suivants : descriptif technique finalisé, budget, planning. Le contrat-cadre et la convention-type sont annexés au présent avis de consultation ;

- l'établissement et le suivi des contrats de cession de droits d'auteur est sous la responsabilité du coéditeur, sur la base des éléments fournis par le musée du quai Branly - Jacques Chirac (sommaire et coordonnées électroniques et postales des auteurs), selon un tarif institutionnel de 43,77 € bruts ou 40 € nets le feuillet de 1 500 signes (espaces compris). Le coéditeur s'engage par ailleurs à ce que les contrats de cession de droits d'auteur soient signés dans les délais indiqués dans l'accord cadre et la convention d'exécution de l'ouvrage ;

- la production de l'ouvrage : le coéditeur est chargé, en lien et sous la responsabilité du directeur du Développement culturel du musée ou de son représentant, de réaliser ou de faire réaliser, sur la base des éléments remis par le musée :

- les recherches et commandes iconographiques, les traductions éventuelles, l'*editing* des textes, les corrections et relectures, la préparation de copie, la production d'une maquette en blanc, le suivi de fabrication, la fabrication, la proposition de format et de principe de maquette de l'ouvrage. La maquette fera l'objet d'une consultation de plusieurs graphistes. Le choix du graphiste s'effectuera sous la responsabilité du directeur du Développement culturel du musée ou de son représentant.

- les apports en iconographie du musée du quai Branly - Jacques Chirac :

Les photographies d'œuvres issues de ses collections seront valorisées dans l'apport du musée du quai Branly – Jacques Chirac à la coédition, à une valeur moyenne de 54 € HT l'image, quel que soit le format de reproduction (valeur à adapter, le cas échéant, en fonction de l'ouvrage) ;

En cas de campagnes externes de prises de vue d'objets, autres que ceux de sa collection, prises en charge par le musée, ces photographies seront valorisées à un prix unitaire de 108 € HT l'image ;

- la diffusion et la distribution de l'ouvrage seront réalisées par le Coéditeur par l'intermédiaire de son diffuseur-distributeur en détaillant les moyens mis en œuvre. Cependant, une proposition alternative pourra être proposée par le musée du quai Branly - Jacques Chirac, le cas échéant ;

- la communication sera assurée conjointement par le service de presse de l'éditeur et la Direction de la communication du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Ceci sauf cas particulier discuté en amont entre le directeur du Développement culturel du musée et le représentant du candidat.

À réception des différentes propositions, la sélection pour la phase de négociation sera effectuée selon les critères suivants :

- pour la candidature : expertise, viabilité financière & références de l'éditeur, moyens alloués (humains et techniques) dans le domaine éditorial et la diffusion ;

- pour l'offre : contenu de la lettre d'intention, qualité et originalité de la proposition, performance économique et financière par ouvrage.

Durant la phase de négociation, les candidats sélectionnés pourront affiner leur proposition avec le musée. Toute demande d'information complémentaire est à adresser à : Hélène Fulgence, directeur du Développement culturel, [helene.fulgence@quaiبرانلي.fr](mailto:helene.fulgence@quaiبرانلي.fr).